

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 15 juillet 1879](#)

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 15 juillet 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 juillet 1879](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination33, rue Vivienne, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin indique à François Cantagrel qu'il attend une réponse à sa dernière lettre à la suite des réunions de la commission [de la Chambre des députés] relative au projet de loi sur les associations.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 144r sont copiées la lettre de Godin à François Cantagrel du 15 juillet 1879 et la lettre de Godin au sous-préfet de Vervins du 15 juillet 1879.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (144r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
